

Rapport du comité du Bridge Club Sion pour l'AG par voie consultative de juillet/août 2020

Les difficultés rencontrées lors des derniers exercices sur les plans administratif et économique, sinon technique, ne sont pas encore oubliées que c'est la situation sanitaire qui pose problème, la pandémie provoquée par le coronavirus ayant mis fin aux activités des clubs de bridge depuis le mois de mars.

Ce qui explique aussi pourquoi l'assemblée générale ne peut se tenir de manière classique mais doit se dérouler par voie de consultation.

Rapport de gestion.

Le Comité tourne officiellement à trois, mais peut compter sur des aides pour de nombreuses tâches. Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont bénévolement donné un coup de main pour assurer la bonne marche du club, notamment en aidant à l'organisation de certaines épreuves (TPP et championnat par quatre), en tenant le bar (approvisionnement et service) ou en donnant des cours.

Pour ce qui est des finances, Michelle Weinstein a établi un rapport purement « chiffré ». Vous trouverez ci-après les **comptes de l'exercice écoulé**, on pourrait dire de juillet 2019 à mars 2020 compte tenu des effets du Covid-19. Ils ont été dûment vérifiés par Charles Hediger et Emilio Salami, dont le rapport figure à la suite des comptes eux-mêmes.

On relèvera notamment que toutes les questions concernant la copropriété ne sont pas encore réglées, notamment en raison du fait que les comptes 2018 établis par l'ancienne administration de la PPE n'ont pas encore pu être approuvés formellement. En résumé, on dira simplement que la situation est sensiblement plus confortable qu'elle ne l'était à la fin de l'exercice 2017-2018 et que l'on peut désormais songer à moins serrer les cordons de la bourse, ce qui signifie par exemple que l'on dépensera la conscience tranquille à l'occasion du Tournoi de Noël et du Patton des Rois l'argent économisé du fait de l'absence de « frais de bouche » pour la présente assemblée virtuelle.

L'art. 15 des statuts confère à l'AG la tâche d'approuver les comptes et d'en donner décharge aux responsables. C'est pourquoi ces points figurent à l'ordre du jour et les membres sont invités à voter au moyen du bulletin figurant en pièce jointe à l'avis annonçant l'ordre du jour (document à retourner au comité par mail ou courrier pour que le vote puisse être pris en compte).

L'informatique est devenue plus performante grâce à l'appui d'un « webmaster » extérieur, Christophe Gaillard, qui a la gentillesse de nous aider pour la résolution des problèmes concrets (matériel, messagerie informatique, téléphone et autres abonnements).

La programmation (agenda, inscriptions, résultats) est le domaine réservé de Patrick Legroux que l'on profite de remercier pour sa disponibilité.

La suspension des rencontres « physiques » au local a incité le comité à proposer depuis la mi-avril deux activités informatiques aux membres qui ne voulaient pas que leurs neurones s'ankylosent. Sur la page d'accueil du site, vous trouverez la rubrique « virus », une appellation qui s'imposait pour un problème de bridge qui est le fruit de la pandémie. Il y a 14 chroniques à l'heure actuelle et une nouvelle est ajoutée chaque vendredi. L'évolution de la situation sur le plan sanitaire et l'intérêt des membres seront les critères du maintien dans le temps de cette forme

de vaccin bridgesque. Pour l'heure, il semble que cela soit bien apprécié puisque l'on compte plus de 50 visites hebdomadaires sur ces articles. La seconde activité, qui rencontre également un réel succès (moyenne de plus de 20 participants) est le Tournoi de la Sionne mis sur pied chaque vendredi sur FunBridge.

Le coronavirus et l'abandon du Multiclubs ont fait passer à quelques membres l'envie pour certains de fréquenter régulièrement le club ou, pour d'autres, simplement d'en payer les cotisations, de sorte qu'on enregistre un certain nombre de démissions, soit Erna Carrupt, Anne-Brigitte Donnet, Janine Follonier, Chantal Grand, Janine Lugon, Stéphanie Métrailler, Charly Moix, Chantal Oberson, Isabelle Posse, Sarah Roduit, Brigitte Rudaz, Aimée Sauthier, Lotti Schwob, Jean-Bernard Terrettaz et Marie-Christine Zen-Ruffinen. Fort heureusement, plusieurs nouveaux membres se sont annoncés, dont en particulier ceux qui y ont été incités par leur participation au cours de Georges Dorsaz. Il s'agit de Virginie Delore, François Demarquette, Michel Genolet, Evelyne Lafond, Claude Ruff, Susse Sorensen et Brigitte Stumpe, auxquels on rajoutera le néo Saviésan Emile Balsiger.

Les statuts prévoyant que **l'admission des nouveaux membres** par le comité soit ratifiée par l'AG (art. 3 al. 2 Statuts), ce point est expressément prévu dans le bulletin de vote.

Lors de l'AG du 27 août 2018, il n'a pas été facile de trouver des « volontaires » acceptant d'exercer une tâche au **comité**, dont on rappelle qu'il est en principe élu pour deux ans. Une limitation à une seule période avait même été évoquée par Jo Pitteloud (cf. p.v. de l'AG du 27.08.2018, ch. 14). Au vu de la situation très particulière liée notamment à la pandémie, qui n'a pas permis de régler tous les problèmes, les trois membres du comité (Jo Pitteloud, président, Ginette Genoud, secrétaire, Michelle Weinstein, caissière) sont d'accord de repartir pour un tour, sachant qu'ils peuvent compter sur des aides extérieures pour accomplir un certain nombre de tâches, comme l'organisation de tournois, l'approvisionnement du bar (en remerciant au passage Andrzej Leszczynski, quand bien même il a annoncé qu'il ne finirait pas le prochain exercice !) ou encore l'informatique.

Dans le même domaine, après de nombreuses années d'activité, Emilio Salami a présenté sa démission comme vérificateur des comptes. On le remercie chaleureusement pour tout ce qu'il a apporté au club. Pour le remplacer, est proposé aux côtés de Charles Hediger, Jean-Pierre Derivaz.

Conformément aux statuts (art. 16 al. 1 et 18 al. 1), la (re)nomination du comité et, à l'intérieur de celui-ci la personne du président, ainsi que la (re)nomination de l'organe de contrôle sont soumises au vote de l'AG.

Le renouvellement des membres actifs et la formation constituent un problème récurrent, à Sion comme dans la grande majorité des clubs du pays. A chacun de « faire de la publicité » autour de lui afin de trouver du monde.

S'il y a de la demande, un cours d'initiation destiné prioritairement aux débutants, que donnerait Jean-Bernard Terrettaz, sera mis gratuitement sur pied.

Pour ceux qui cartonnent déjà un peu, Georges Dorsaz - qui doit encore mettre sur pied 3 rencontres pour finir le cours de l'exercice courant, suspendu à cause du coronavirus -, devrait à nouveau se mettre à disposition.

Le Tournoi du Souvenir n'a pu se dérouler à la fin mai de sorte que l'on n'a pas eu l'occasion d'évoquer la mémoire de notre Président d'honneur, le toujours souriant Serge de Quay. On profite de la présente pour lui dire officiellement adieu puisque

les précautions sanitaires ont empêché que ses amis du bridge l'accompagnent lors de son dernier voyage.

Rapports techniques

Du début juillet 2019 à la fin juin 2020 - en fait, on devrait s'arrêter au mardi 10 mars, date à laquelle fut disputé le dernier tournoi de l'exercice -, ont été organisés

- 17 tournois du mardi regroupant au total 267 paires (moyenne 15.7);
- 7 tournois du jeudi (juil./août) regroupant 68 paires (moyenne 9.7) ;
- 3 tournois du lundi (janv./mars) regroupant 23 paires (moyenne 7.6) ;
- 6 manches de championnat (septembre/février) regroupant 125 paires (moyenne 20.8) ;
- 7 manches du championnat par quatre (septembre/mars) disputées par 12 équipes divisées en 2 groupes dès le mois de janvier ;
- 3 tournois 4C (septembre, novembre, janvier) disputées par 64 paires à Sion (moyenne 21.3), sans compter les épreuves d'Oberwallis (octobre, 14 paires), Martigny (décembre, 17 paires) et Sierre (février, 16 paires).

La pandémie ayant empêché que le déroulement des diverses compétitions se poursuive après le 10 mars, il a fallu arrêter le classement des épreuves prévues sur l'année dans leur état de février/mars et la dotation sera proportionnelle.

Cela aboutit finalement aux classements que voici :

Championnat TPP (6 manches) :

I^e série

| | |
|------------------------|-------|
| 1. Anton Fux | 210.- |
| et Leo Kronig | 210.- |
| 3. Jean-Pierre Derivaz | 120.- |
| 4. Jo Pitteloud | 60.- |
| 5. Georges Dorsaz | 30.- |

II^e série :

| | |
|------------------------|-------|
| 1. Nadia Travelletti | 240.- |
| 2. Stéphane Meyer | 180.- |
| 3. Simone Widmer | 120.- |
| 4. Lydie Martin | 60.- |
| 5. Andrzej Leszczynski | 30.- |

Championnat par équipes (Duplicate) (7 manches) :

I^e série

| | |
|----------------------|-------|
| 1. Team J.P. Derivaz | 420.- |
| 2. Team A.L. Bayard | 280.- |
| 3. Team G. Allier | 140.- |

II^e série :

| | |
|---------------------|-------|
| 1. Team E. Salami | 280.- |
| 2. Team U. Schulte | 140.- |
| 3. Team G. Merminod | 70.- |

Championnat 4C (6 manches) :

I^e série

| | |
|-------------------|---------------|
| 1. Georges Dorsaz | 7 bons à 10.- |
| 2. Gérard Allier | 4 bons |
| 3. Anne-L. Bayard | 2 bons |
| 4. Léo Kronig | 1 bon |

II^e série :

| | |
|-------------------|---------------|
| 1. Lydie Martin | 7 bons à 10.- |
| 2. H. von Roten | 4 bons |
| 3. Monique Müller | 2 bons |
| 4. Isabelle Meyer | 1 bon |

Tournoi de Noël, 22.12.2019, 22 paires (17 en 2018)

1. Lydie Martin – Gérard Allier
2. Anne-Lise Bayard - Marie-Hélène Antille
3. Jo Pitteloud – Yves de Preux

Patton des Rois, 04 01 2020, 8 équipes (idem en 2019)

1. Equipe G. Allier
2. Equipe R. Eyer
3. Equipes J. Mougins et J.B. Terrettaz

Tournoi du Souvenir, prévu le 9 mai et renvoyé en raison du Covid 19

Ligues

L'équipe de Sion I (E. Salami, cap., G. Dorsaz, M. Hiroz, P. Métrailler, J. Schallert, E. Volluz) a remporté la victoire dans son groupe et jouera donc en II^e ligue en novembre 2020.

Le team de Sion II (G. Merminod, cap.) s'est classé au troisième rang et jouera à nouveau en III^e ligue.

Il est en outre très probable qu'une équipe supplémentaire prenne le départ en IV^e ligue.

Si les participants aux Ligues le souhaitent - mais tous les bridgeurs aimant les épreuves de bridge par quatre pourront y prendre part -, le BC Sion est disposé à mettre sur pied une rencontre d'entraînement dans la deuxième quinzaine d'octobre, le premier week-end de cette compétition étant programmé les 7-8 novembre 2020.

Programme 2020-2021

En principe, toutes les compétitions habituelles devraient se dérouler durant le prochain exercice. Les problèmes posés par le Covid-19 sont rendus encore plus difficiles à gérer en raison du fait que les responsables de la santé ne sont pas en mesure de donner des assurances, d'une part, et que la grande majorité des bridgeurs appartient à la catégorie des gens à risque, d'autre part.

C'est donc par le biais de la programmation que chacun pourra trouver sur le site du BC Sion que les personnes intéressées seront tenues au courant des dates des tournois et des autres manifestations qui seront officiellement mises sur pied.